

SUC DE CHICORÉE.

On pile les feuilles fraîches de la chicorée, on en exprime le suc, et on le filtre à froid.

Ce suc est le plus ordinairement associé à celui d'autres plantes, et entre dans la composition des suc d'herbes, que quelques personnes ont encore l'habitude de prendre au printemps. Voici, pour exemple, une formule très-usitée, mais qui peut être singulièrement variée.

SUC D'HERBES (SOUBEIRAN).

Pr. : Feuilles de chicorée sauvage.....	1
— de bourrache.....	1
— de fumeterre.....	1
— de cerfeuil.....	1

On pile les plantes, on en exprime le suc que l'on filtre à froid.

Le Codex actuel prépare] le *Suc d'herbes ordinaire* au moyen de parties égales de feuilles fraîches des plantes suivantes : *Chicorée, Cresson, Fumeterre, Laitue.*

Les suc d'herbes, beaucoup moins prescrits aujourd'hui qu'autrefois, sont néanmoins des médicaments utiles. Ils agissent par les principes amers et laxatifs qu'ils renferment, et aussi par les sels à acides organiques contenus dans les plantes; ceux-ci appartiennent à la médication alcaline, grâce à la destruction de leur acide pendant l'hématose.

EXTRAIT DE CHICORÉE.

On pile la chicorée afin d'en extraire le suc; on clarifie celui-ci par la chaleur; on le passe à la chausse, et on le fait évaporer au bain-marie en consistance d'extrait.

On prépare également un extrait en traitant les feuilles sèches de chicorée par lixiviation.

Les feuilles sèches de chicorée épuisées par l'eau distillée fournissent à peu près le quart de leur poids d'extrait. On peut obtenir un extrait spécial à l'aide de la racine, elle n'en fournit que le huitième de son poids.

Le *Pissenlit* (*Taraxacum dens leonis* Desf.) possède absolument les

mêmes propriétés que la chicorée; il s'emploie sous les mêmes formes, aux mêmes doses, et on le traite d'une manière identique.

Ingenhol a reconnu que la matière amère est plus abondante dans les racines en été, bien qu'au printemps et en automne ces parties soient plus riches en suc.

§ II. — PRINCIPES PURGATIFS VÉGÉTAUX.

L'effet général des purgatifs est une excitation directe ou indirecte de la muqueuse intestinale, une augmentation du mouvement péristaltique et un accroissement des sécrétions fournies par les appareils glandulaires intrinsèques ou extrinsèques de l'intestin. L'expulsion des matières contenues dans les intestins, et la production de selles plus ou moins liquides ont lieu sous cette influence.

Suivant leur puissance, on a distingué les purgatifs en *laxatifs*, qui provoquent une purgation faible et non compliquée de coliques; en *drastiques*, qui produisent des gardes-robes séreuses et de violentes coliques; leur action très-vive détermine une sécrétion abondante de mucus et de liquides pancréatique et biliaire. Les *minoratifs* exercent une action moyenne, et leurs effets sont fréquemment accompagnés de malaise et de fièvre.

L'impression des purgatifs semble être quelquefois purement locale et ne diffère guère de celle d'un corps étranger que l'intestin tend à expulser. C'est ainsi que paraissent agir le soufre, le charbon, et aussi peut-être quelques matières sucrées et pulpeuses qui font partie du groupe des médicaments laxatifs. Une action locale plus vive peut également résulter de l'âcreté de la matière purgative, qui réagit à la façon des stimulants, et détermine par les réflexes une hypersécrétion de liquides.

Les huiles des Euphorbiacées et les sels neutres produisent un effet de ce genre sur une portion quelquefois étendue du canal digestif; mais leur manière d'agir semble très-différente. Tandis que l'influence des Euphorbiacées est persistante, celle des purgatifs salins est passagère; ces derniers causent une modification physiologique qui souvent amène à sa suite de la constipation.

La sécrétion exagérée de l'intestin produit un affaiblissement qui se répare plus rapidement que celui résultant de la saignée, parce que ni les hématies, ni les éléments plastiques du sang ne font partie du liquide excrété. L'exsudation intestinale est toujours accom-

pagnée de mucus, et souvent d'un écoulement plus ou moins considérable de suc pancréatique et de bile.

Du reste, chaque purgatif exerce un mode d'action qui mérite une attention particulière.

Les sels purgatifs donnent lieu à des selles séreuses et causent peu d'irritation. Leur action paraît être surtout locale; une portion agit comme purgatif et est rejetée avec les selles, une autre est absorbée et est éliminée par les reins. Ces deux résultats dépendent de la dose : est-elle assez élevée pour être purgative, l'absorption est faible; dans le cas contraire, l'effet purgatif ne se montre pas, et le sel passe en abondance dans les urines. Quelques physiologistes prétendent que l'effet purgatif a lieu quand la dissolution est assez concentrée pour qu'il y ait endosmose; mais la part réelle de ce phénomène physique est fort difficile à établir, si l'on admet, avec Magendie, que l'endosmose ne se produit pas de l'extérieur à l'intérieur d'une veine dans laquelle le sang est en mouvement. On a observé d'ailleurs que l'effet purgatif est en rapport avec la quantité absolue de sel ingéré, et non avec le degré de concentration de sa solution. De plus, il suffit, pour déterminer l'absorption d'un sel, d'arrêter par l'opium les mouvements péristaltiques de l'intestin. Ces faits sont en opposition avec les lois connues des phénomènes osmotiques, et ils prouvent que la part qui revient à l'endosmose dans l'action des purgatifs salins a besoin d'être démontrée par des expériences scientifiquement instituées.

Quoi qu'il en soit, l'effet des purgatifs salins s'arrête nettement et avec rapidité.

Les huiles des *Euphorbiacées* sont des éméto-cathartiques dont l'action se fait sentir sur toute l'étendue du canal intestinal. L'huile de croton et l'huile de ricin représentent les deux termes extrêmes de ce genre de médicaments.

Il est douteux qu'il y ait absorption de l'huile; l'effet local et superficiel donne une explication suffisante des résultats.

Les purgatifs résineux ont pour types le jalap, la scammonée et la gomme-gutte.

Bretonneau, appréciant leur effet sur les intestins d'après l'action qu'ils exercent sur la peau, admet que dans le plus grand nombre des cas, l'impression locale des matières résineuses est nulle, et que leur influence dépend de la résine absorbée. En réalité, comme M. Mialhe l'a fait observer avec juste raison, les matières résineuses ne pénètrent probablement dans le sang qu'à l'état de résinates alcalins. Que l'action purgative résulte de l'une ou de l'autre cause, ce

qui reste établi, c'est que le principal effet est produit dans l'intestin grêle. Les résines n'impressionnent ni l'estomac, ni les premières parties de l'intestin : aussi leur usage peut-il être continué longtemps sans que les digestions en souffrent. Quand on veut favoriser l'action de cette sorte de purgatifs, il faut, après les avoir divisés, leur faire franchir rapidement le pyllore par l'ingestion d'une ou deux tasses d'une infusion théiforme; puis éviter les boissons acides et même s'abstenir de toute boisson pendant quelques heures.

Un sel alcalin, le savon médicinal, par exemple, associé aux résines purgatives assure leur division ultérieure et aussi leur action purgative.

Les purgatifs extractifs présentent de nombreux rapports avec les précédents. Ils sont constitués par une association de matières extractives et de matières résineuses, les unes solubles dans l'eau et directement absorbables, les autres insolubles, mais exerçant toujours une influence énergique.

Si donc on soumet à l'action dissolvante de l'alcool fort un extrait de ce genre, ce véhicule, se chargeant surtout des substances résineuses, fournit une solution dont l'évaporation laisse un nouvel extrait beaucoup plus actif que le premier. Plusieurs agents purgatifs n'acquièrent leurs propriétés qu'en subissant diverses transformations dans le tube intestinal, ou en se dissolvant dans les liquides qu'ils y rencontrent : telle est incontestablement la magnésie pure ou hydrocarbonatée; tel est le calomel, suivant M. Mialhe.

Quant au choix à faire entre les différents purgatifs, il dépend d'un grand nombre de circonstances dont l'appréciation est purement médicale. Les sels neutres sont généralement prescrits quand il s'agit d'obtenir une action évacuante prompte; les sels acidules sont administrés de préférence dans les fièvres bilieuses; les résineux, pour des purgations qui doivent être longtemps continuées; la magnésie, dans les cas de pyrosis; les sels alcalins, dans le diabète; le calomel, dans les maladies du foie; l'aloès, afin de déterminer un afflux sanguin vers les vaisseaux du rectum; la rhubarbe, lorsqu'on veut produire en même temps un effet tonique et purgatif, etc.

LAXATIFS.

La manne, le miel, la mélasse, les huiles douces, sont les laxatifs ordinaires; ils paraissent agir surtout en déterminant une sorte d'indigestion intestinale. — Les matières pulpeuses extraites de la casse, du

tamarin, des pruneaux, agissent de la même façon, et peut-être aussi par un principe laxatif particulier; quant à la rose pâle et aux fleurs de pêcher, elles contiennent une matière éminemment purgative.

CASSE.

On donne le nom de *Casse*, *Casse en silique* ou *en bâtons*, au fruit du *Canéficier officinal* (*Cassia fistula alexandrina* Bauh.). Cette belle espèce, suivant M. H. Baillon, est probablement originaire d'Éthiopie, elle est actuellement introduite ou cultivée dans tous les pays chauds des deux mondes. Le fruit présente la forme d'un cylindre atténué ou arrondi aux deux bouts, long de 15 à 50 centimètres, large de 2 ou 3, glabre, d'un brun noirâtre, courtement stipité, à surface extérieure lisse, parcourue dans toute sa longueur par deux sutures opposées, l'une légèrement saillante, l'autre légèrement creusée en gouttière; sa paroi est épaisse de 1 ou 2 millimètres, résistante, blanchâtre en dedans. Elle est partagée en logettes cylindriques hautes d'un demi à 1 centimètre, par des diaphragmes circulaires, minces, ligneux, blanchâtres, avec un raphé diamétral un peu plus foncé, étendu d'une des sutures à l'autre. Chacune des faces du diaphragme est couverte d'une couche d'autant plus épaisse et plus molle que la gousse est plus fraîche, d'une pulpe noirâtre, douce, sucrée, acidule, moins abondante en général vers le centre du diaphragme que vers les bords, et qui, au contact de l'eau, se gonfle en une gelée plus ou moins consistante. Dans chaque logette se voit une graine transversale, orbiculaire ou elliptique, rougeâtre ou plus ou moins grisâtre en dehors, mobile dans la logette, quand la pulpe est desséchée, ce qui rend la gousse sonnante, glabre, et lisse ou polie, à téguments durs.

On se sert parfois de la pulpe de la *petite casse d'Amérique*, dont les dimensions sont moitié moindres que celles de l'espèce précédente; on sait actuellement que c'est le fruit du *cassia moschata* H. B. K. Le *canéficier du Brésil* (*cassia Brasiliana* Lamk.) est également employé dans son pays natal pour sa pulpe laxative. Les gousses sont bien plus épaisses et plus longues, recourbées en sabre, un peu comprimées, avec des sutures très-saillantes et des nervures proéminentes. On cite encore plusieurs espèces voisines comme offrant des propriétés analogues, notamment les *C. javanica* L., *timorensis* D C., *bacillaris* L., Fil., et *marginata* Roxb. (H. Baillon, *Histoire des plantes. Légumineuses césalpiniées.*)

La pulpe de casse a été analysée par Vauquelin, qui y a trouvé les principes suivants :

Pectine, matières extractives, gomme, gluten, glucose, lévulose, parenchyme, eau.

La casse est quelquefois prescrite à titre de purgatif doux; mais, comme toutes les matières pulpeuses, elle produit une exhalation de gaz qui rend son usage incommode. On l'emploie peu aujourd'hui.

PULPE DE CASSE.

On choisit autant que possible la casse volumineuse récente et surtout non moisie; on ouvre le fruit suivant sa longueur, en appuyant l'une des sutures sur un plan résistant, et en frappant doucement l'autre avec un marteau. À l'aide d'une spatule on détache en même temps les cloisons, les semences et la matière pulpeuse; ce mélange est nommé *casse en noyaux*. Si la matière est assez molle, on la sépare des cloisons et des semences en la pulant sur un tamis de crin; mais il est plus ordinairement nécessaire de faire digérer la casse en noyaux dans une petite quantité d'eau, d'hydrater la pulpe et de la ramollir. 4 parties de fruits fournissent environ 2 parties de casse en noyaux et 1 partie de pulpe de casse.

La pulpe de casse purge à la dose de 30 à 60 grammes.

CASSE CUITE.

ConsERVE de casse.

Pr. : Pulpe de casse.....	100,00
Sirop de violette.....	75,00
Sucre pulvérisé.....	20,00
Essence de fleur d'oranger.....	0,05

On mélange les trois premières matières et on les évapore, à la température du bain-marie, jusqu'en consistance d'extrait mou; on aromatise ensuite au moyen de l'essence de fleur d'oranger. La casse cuite est un laxatif doux employé comme le précédent, qu'il est destiné à remplacer. On reproche à cette préparation de s'agrir promptement; toutefois, elle se conserve quelque temps sans altération, quand elle a été suffisamment concentrée.

EXTRAIT DE CASSE.

On délaye dans l'eau froide un poids convenable de casse en noyaux; on passe la liqueur à travers une étamine de laine, et l'on évapore le liquide au bain-marie, jusqu'en consistance d'extrait. On peut également, suivant le conseil d'Henry et Guibourt, disposer la casse brisée sur un diaphragme plongeant dans l'eau tiède, et après quelques heures de contact, passer la liqueur et l'évaporer. (Inusité.)

EAU DE CASSE (SOUBEIRAN).

Pr. : Casse..... 60 à 120 gr.
Eau..... 1000

On ouvre la casse comme nous l'avons dit tout à l'heure; on la brise en petits fragments sur lesquels on verse de l'eau tiède; on délaye avec soin dans l'eau toute la partie pulpeuse, et l'on passe à travers un blanchet. Le Codex prescrit de préparer cette tisane en délayant 10 grammes d'extrait de casse dans 1000 grammes d'eau à 60°, et en filtrant la solution à travers un blanchet.

TAMARIN.

On désigne en pharmacie, sous le nom de tamarin, le mésocarpe parenchymateux de la gousse du Tamarinier, *Tamarindus indica* Lin. (Légumineuses). La gousse du tamarinier est solide, longue de 10 à 12 centimètres, un peu aplatie et courbée. En enlevant l'épicarpe testacé, on trouve le parenchyme du mésocarpe constitué par une sorte de pulpe jaunâtre, acide et sucrée, traversée par des faisceaux fibro-vasculaires ligneux et ramifiés, qui s'étendent dans toute la longueur du fruit.

L'Endocarpe est parcheminé, plus ou moins résistant, et partagé en autant de logettes qu'il y a de graines.

Chaque logette est complètement fermée et se sépare facilement des deux logettes voisines, au niveau des fausses cloisons transversales, qui sont formées d'un double feuillet. Les graines sont descendantes, obovées et comprimées.

On ne connaît qu'une seule espèce de *Tamarinier*, originaire de

l'Afrique ou de l'Asie tropicale, et transportée dans toutes les régions chaudes du globe. (H. Baillon, *Hist. des plantes*.)

Dans le commerce on reçoit la pulpe du fruit mélangée avec les faisceaux fibro-vasculaires et les semences; elle présente une couleur brune ou rouge, une saveur très-acide.

Souvent la pulpe de tamarin a été concentrée dans des bassines en cuivre, et renferme du cuivre, qui se dépose sur une lame de fer plongée pendant quelques instants dans la masse demi-liquide.

Ce tamarin chargé de sel cuivrique doit être rejeté.

Vauquelin a trouvé dans le tamarin :

Acide citrique, acide tartrique, acide malique, tartrate acide de potasse, glucose, pectine, lévulose, matières féculentes.

Le tamarin est quelquefois employé en médecine; sous forme de boisson et à petite dose il donne une tisane acide et rafraîchissante; à haute dose, il purge. Cet effet est surtout prononcé quand on l'emploie à l'état de pulpe (30 à 60 grammes). On attribue ses propriétés laxatives à la crème de tartre et aux acides qu'il contient. Il paraît renfermer, en outre, un principe purgatif particulier.

PULPE DE TAMARIN.

On fait digérer le tamarin du commerce, mélangé avec une petite quantité d'eau, dans un vase de faïence placé sur les cendres chaudes; quand il est suffisamment ramolli, on le pulpe afin de séparer les noyaux et les filaments ligneux.

CONSERVE DE TAMARIN.

Pr. : Pulpe de tamarin..... 30 gr.
Sucre en poudre..... 45

Mêlez à la chaleur du bain-marie, et évaporez, s'il est nécessaire, jusqu'en consistance de miel épais.

C'est un bon laxatif, doué d'une saveur assez agréable, et qui se conserve très-bien.

TISANE DE TAMARIN.

Pr. : Pulpe brute de tamarin..... 30 gr.
Eau bouillante..... 1000

On fait infuser, en ayant soin d'agiter de temps en temps pour bien

diviser le tamarin. On passe à travers une étamine, avec une légère expression. Quand on veut obtenir des effets purgatifs au moyen de cette tisane, il faut augmenter la dose du tamarin et la porter jusqu'à 60 et même 100 grammes.

On se sert quelquefois de petit-lait comme véhicule : la boisson prend alors le nom de *Sérum tamariné*.

POTION PURGATIVE DE TAMARIN.

Pr. : Tamarin.....	30 gr.
Séné.....	8
Eau.....	150
Sulfate de soude.....	15
Éléosaccharum de citron.....	S. q.

On délaye le tamarin dans l'eau, et, après avoir fait jeter quelques bouillons, on ajoute le séné et le sulfate de soude; on laisse infuser pendant une demi-heure à une heure; on passe avec une légère expression, et l'on aromatise avec l'éléosaccharum de citron.

Quand le tamarin entre dans une potion purgative, il ne faut pas en même temps y introduire des sels de potasse, car les acides du tamarin, et en particulier l'acide tartrique, donnent lieu à une décomposition, d'où résulte un précipité abondant de crème de tartre ou bitartrate de potasse.

PÊCHER.

Les feuilles du Pêcher, *Persica vulgaris* Mill. (Rosacées), et particulièrement les jeunes pousses, sont odorantes et fournissent à la distillation de l'acide cyanhydrique et une huile volatile qui paraît se rapprocher beaucoup de celle des amandes amères. Les feuilles sont rarement employées, bien que plusieurs auteurs les aient recommandées comme sédatives et que certaines pharmacopées les fassent entrer dans le sirop purgatif de fleurs de pêcher.

Les fleurs du pêcher sont à peu près les seules parties de la plante qui figurent maintenant dans la matière médicale. Elles ne sont usitées que sous la forme de sirop.

SIROP DE FLEURS DE PÊCHER.

Pr. : Fleurs de pêcher récentes et mondées.....	Q. v.
Sucre blanc.....	S. q.

On pile les fleurs et l'on exprime le suc; on le filtre; on y ajoute le double de son poids de sucre blanc que l'on fait dissoudre au bain-marie, et l'on filtre au blanchet.

Autrefois, on préparait le sirop au moyen d'une infusion de fleurs de pêcher; mais le sirop obtenu à l'aide du suc est plus odorant et plus actif, puisqu'on n'y introduit pas d'eau étrangère.

Sirop d'un rose pâle, doué d'une saveur amère, qui rappelle au plus haut degré l'odeur et la saveur des fleurs de pêcher. Ce caractère le distingue nettement du sirop obtenu par infusion.

Le sirop de fleurs de pêcher est employé comme laxatif et vermifuge, surtout dans la médecine des enfants, à la dose de 10 à 30 grammes.

ROSE PALE.

La rose pâle est la fleur des *Rosa semperflorens* et *R. centifolia* (Rosacées).

SUC DE ROSE.

On monde les pétales de roses de leur calice; on les pile dans un mortier, on exprime le suc et on le filtre.

SIROP DE ROSE PALE.

Pr. : Suc dépuré de rose pâle.....	10
Sucre.....	10

Faites cuire en consistance de sirop.

C'est un laxatif doux que l'on emploie chez les enfants à la dose de 30 à 60 grammes.

PURGATIFS RÉSINEUX.

La famille des Convolvulacées fournit la racine de Jalap et la gomme-résine scammonée, qui sont les principaux types des médicaments de cette classe. Il convient d'étudier en même temps la gomme-gutte et la racine de bryone, malgré leur origine botanique toute différente.

JALAP.

Les Convolvulacées exotiques fournissent à la matière médicale les racines des plantes suivantes :